

Initiatives parlementaires

L'industrie minière connaît actuellement une période de croissance marquée. Elle est fermement établie sur le marché international. C'est en partie le résultat de la politique minérale du gouvernement canadien.

Monsieur le Président, cette politique tient compte du fait que l'industrie minière évolue dans un environnement international où la concurrence est forte. Elle reconnaît également qu'il appartient à l'industrie, pas au gouvernement, d'interpréter les signes que donne le marché et d'y réagir. Il ne nous appartient pas de dicter à l'industrie comment gérer ses affaires, mais nous nous efforçons de lui créer un environnement favorable et constructif.

Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a pour principal rôle de fournir de l'information technique et économique complète, de promouvoir l'accès aux marchés, de limiter les entraves à la croissance, par exemple en veillant à la libération du commerce et en réformant le régime de réglementation, et enfin de faire en sorte que le régime fiscal soit juste et équitable.

Permettez-moi d'appuyer sur les avantages que procure au Canada la libération des échanges internationaux grâce à des mécanismes comme l'Accord de libre-échange et les négociations multilatérales en matière de commerce, tenues sous l'égide du GATT, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

L'une des raisons pour lesquelles la transformation ultérieure n'a pas progressé davantage au Canada, est que certains autres pays ont érigé des barrières tarifaires en matière de produits usinés afin de protéger leur propre industrie. Les possibilités du Canada au plan de la transformation ultérieure s'accroîtront au fur et à mesure que l'on abattra ces barrières.

Monsieur le Président, une chose demeure évidente. Même si les règles du GATT autorisaient les barrières tarifaires à l'endroit des matières brutes, ce qui est peu vraisemblable de toute façon, cela ne fonctionnerait pas. Les raffineries inefficaces soutenues par les barrières tarifaires finiraient par fermer leurs portes avant celles qui savent concurrencer sur la scène internationale.

Pour le Canada, la meilleure ligne de conduite est d'encourager l'accélération de la levée des tarifs imposés aux produits semi-transformés et transformés, afin que notre industrie puisse tirer parti de ses atouts naturels. L'industrie de l'aluminium, qui fait usage des abondantes ressources hydro-électriques de notre pays est un exemple de cela. Il s'agit de la façon la plus prometteuse d'augmenter le niveau de transformation ultérieure du Canada.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure en signalant qu'à l'aube des années 1990, nous avons affaire à un ordre économique mondial très différent de celui d'il y a à peine 10 ans. Le monde reconnaît généralement que les moteurs de la croissance économique et de la prospérité sont les mesures de libération du commerce, le mouvement rapide de l'information, de la technologie et des capitaux et la compétitivité que confère l'efficacité.

Monsieur le Président, le Canada possède une industrie minière robuste et dynamique qui saura prospérer dans ce milieu avec l'appui du gouvernement, mais sans intervention de sa part.

M. Charles A. Langlois (Manicouagan): Monsieur le Président, j'apprécie l'opportunité qui m'est donnée de parler aujourd'hui sur le sujet introduit à la Chambre par l'honorable député de Timmins—Chapleau (M. Samson).

Comme vous le savez, l'industrie canadienne des minéraux et des métaux a tendance à prendre de l'expansion à l'extérieur du pays, ce qui, d'ailleurs, est nécessaire.

Le Canada est le plus grand producteur au monde de zinc, d'uranium, et est classé deuxième au monde dans la production de potasse, de nickel, d'amiante et de gypse.

Puisque la contribution du Canada à la demande de ces produits est encore loin de sa contribution à l'approvisionnement, il n'est pas surprenant que nous exportions de grandes quantités de nos minéraux et métaux à des différents stades de production.

[Traduction]

La contribution du Canada dans ce domaine ne se limite pas à l'exploitation minière. En dehors de l'extraction primaire de nos minerais, notre pays contribue énormément à l'usinage ultérieur de ce minerai. Nous avons une industrie de la fonte et de l'affinage dont nous pouvons être fiers et qui, dans certains cas, est de classe internationale. J'y reviendrai plus tard.

La motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui voudrait favoriser davantage le traitement des minerais au Canada et je suis tout fait d'accord avec cet objectif. Dans nos efforts pour l'atteindre, nous ne devrions cependant pas perdre de vue quelques faits importants. La concurrence est très acharnée dans le monde entier à toutes les étapes des industries des minéraux et des métaux. Depuis dix ans, nous avons vu que le secteur minier a dû effectuer des rajustements très pénibles, réduire sa main d'oeuvre et adopter de nouvelles techniques pour rester compétitif. Ces rajustements n'ont pas été faciles, mais ils étaient nécessaires et l'industrie s'en est trouvée renforcée.